

COMMUNIQUE

Le Syndicat Mixte du port de Dieppe renforce sa compétitivité

Le Comité Syndical du port de Dieppe s'est réuni vendredi 22 juin 2013 sous la présidence d'Alain Le Vern, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, président de la Région Haute-Normandie pour voter le budget supplémentaire 2013 et adopter un certain nombre de délibérations sur l'actualisation des tarifications portuaires, une subvention sollicitée auprès du Fonds Européen pour la pêche, le financement de l'Association Dieppoise des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche ou encore le soutien apporté aux associations participant à l'animation du port. La séance a permis au président Le Vern de faire le point sur l'activité et les grands projets engagés par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe.

Le port de Dieppe moteur de croissance

Malgré la conjoncture économique internationale, le port de Dieppe résiste à la crise. La mixité des activités, l'occupation des hangars, davantage de prestations et la diversification des trafics à plus forte valeur ajoutée ont permis d'augmenter les produits de l'exploitation en 2012.

1 838 537 tonnes de marchandises ont transité en 2012 par le port de Dieppe (+15%). Les quatre premiers mois de l'année 2013 enregistre une progression des trafics du commerce et du Transmanche de 11%. Les prestations pour les plaisanciers sont également en forte hausse, notamment les opérations de grutage sur la zone technique qui ont doublé. La saison 2012/2013 de la coquille Saint-Jacques enregistre en revanche une baisse en volume de 8% en criée.

Le Syndicat Mixte adopte son budget supplémentaire 2013

Le budget supplémentaire 2013 traduit les nécessaires ajustements financiers liés aux dépenses et aux recettes de l'exercice en cours.

Une gestion rigoureuse de l'argent public et de maîtrise des dépenses de fonctionnement permet au Syndicat Mixte de dégager 3 millions d'euros de l'exercice 2012.

Cette situation favorise une diminution des besoins d'emprunt et donne au Syndicat Mixte les moyens de financer d'importants investissements comme l'achèvement du port à sec, la mise aux normes des installations de la pêche, la réhabilitation du bâtiment Manche Industrie Marine et la construction du nouvel hangar quai de Norvège.

Le port de Dieppe investit pour l'avenir

Au terme de sa sixième année d'exécution, le Programme Pluriannuel d'Investissement confirme le rôle majeur d'investisseur public du Syndicat Mixte et de la Région Haute-Normandie avec un mandatement à plus de 60% pour un programme de plus de 51 M€ actualisé sur l'ensemble des opérations.

Le Port est le 1^{er} investisseur public sur Dieppe avec près de 8 millions d'investissements engagés en 2013 sur le port.

Les investissements programmés en 2013

7,9 M€ d'euros sont programmés en 2013 pour poursuivre la modernisation de l'outillage et la rénovation de l'infrastructure portuaire :

Ouvrages

Refonte des feux portuaires ; acquisition de logiciels pour la maintenance du patrimoine et des ouvrages ; réfection du musoir à l'extrémité des jetées ; centralisation des commandes des ponts, des écluses et de la passerelle Transmanche ; aménagement du rond-point Cours de Dakar.

Commerce/Transmanche

Réfection du bâtiment MIM pour développer la réparation navale ; mise aux normes de la passerelle du bassin de Paris ; acquisition de pièces de rechange pour les grues ; étude des terre-pleins quai du Maroc et quai Lalitte pour accueillir les bateaux de servitude qui interviendront sur les parcs éoliens offshore ; acquisition d'outillages pour de nouveaux trafics et mise aux normes des hangars portuaires pour davantage d'accessibilité et de capacité de stockage quai de Norvège.

→ Bâtiment Manche Industrie Marine (MIM)

Afin de valoriser les espaces économiques portuaires et soutenir le développement des entreprises de construction et de réparation navale le SMPD a acquis l'an passé plusieurs bâtiments industriels propriété de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe occupés par les chantiers navals Manche Industrie Marine (MIM) et Cap Fagnet.

Un important programme de réhabilitation des bâtiments est prévu avec notamment la réfection des toitures, l'habillage des murs par bardage, mais aussi la démolition d'une partie des bâtiments pour y reconstruire les surfaces nécessaires qui permettront de préserver et développer des emplois industriels.

La première phase de réhabilitation des bâtiments concerne la construction des locaux administratifs et des sanitaires pour l'entreprise Manche Industrie Marine. Les travaux seront réalisés au milieu des ateliers, pour une surface utile de près de 600 m². Le coût des travaux est estimé à plus d'un million d'euros.

Une consultation est engagée pour disposer d'un maître d'œuvre et lancer les marchés de démolition et de construction.

→ Hangar Europe quai de Norvège

La démolition de l'actuel hangar est programmée en septembre. Le nouveau bâtiment équipé d'un outillage performant permettra d'accueillir de nouveaux trafics maritimes... La maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau bâtiment est confiée au cabinet En Act... La consultation pour le marché d'outillage va être lancée. La livraison du bâtiment est prévue en début d'année prochaine.

Pêche

Mise aux normes du terre-plein et des accès eau et électricité du quai Gallieni pour la débarque des produits de la mer ; aménagements des cases à marée 52, 20 et 22, travaux sur l'élévateur à bateaux de la zone technique, ravalement des façades des bâtiments du service de la criée rue Lavoine ; acquisition d'une deuxième grue quai du Carénage.

Plaisance

Remise en état du brise houle ; acquisition d'une potence quai du Hâble, sécurisation de la mise à l'eau des petites unités près de la charpente ; restauration et renouvellement des pontons (Les travaux de remplacement du ponton linéaire du bassin Ango sont terminés).

→ Port à sec

La 3^{ème} phase d'achèvement des travaux du port à sec est en cours. Suite à la résiliation du marché avec l'entreprise MAUM (Manutention et stockage automatisés - Ambérieu en Bugey), le maître d'œuvre SCE SUGULA lance un nouveau marché pour la réalisation d'un nouveau transstocker et la mise en service du port à sec prévue pour la saison 2014.

Le port à sec aménagé sur 4 niveaux accueillera plus de 300 bateaux à moteur jusqu'à 7 mètres de long sur un espace adapté à la manœuvre des bateaux à terre et doté de tous les services.

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« la bonne santé financière et le dynamisme du Syndicat Mixte permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour le port et la région. Fort de la mobilisation des agents du Port et du soutien des collectivités, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, le Syndicat Mixte conforte son rôle d'investisseur public majeur pour faire du port et de la Haute-Normandie une référence en matière de nautisme et de pêche artisanale, un pôle d'excellence pour le transport et le commerce maritimes et les énergies marines renouvelables, créatrices de l'énergie et des emplois de demain. »*